

COMMISSION SPORTIVE

Saison 2022/2023

Date : 19/12/2022 – 20h00

Lieu : Visio

Secrétaire de séance : Irene FERRANTE

Présents :

Membres de la commission : Mickaël BRIGNOLI, Emmanuel PICAUT, Anne REBESCHINI, François REBESCHINI

Salarié : Samuel BOYE, Irene FERRANTE

Excusés : Cédric AMBS, Cathy MANCHE, Marion PLISSET

Ordre du jour :

1. Phase 2 championnats M15
2. Mise à jour RPE
3. Modalité de diffusion des RIS

1/ Phase 2 M15

Les classements après 4 journées sont faits et publiés sur le site de la ligue.

Pour la phase, comme annoncé dans les RPE :

- Les 5 meilleurs de chaque poule plus les meilleurs 6^{èmes} vont composer les 2 poules hautes de 8 équipes chacune.
- Les autres équipes vont composer la poule basse. Il y a beaucoup d'équipes mais plusieurs d'entre elles ne se sont pas déplacées à chaque fois, certaines jamais.

Il y aura deux journées : le samedi 7 janvier et le samedi 4 février.

Etude de la proposition de composition des poules en serpent, avec quelques petits ajustements pour les équilibrer et optimiser les distances).

La proposition est acceptée.

Composition des poules de la phase 2

Filles

- Poule Haute A : VAC, BVB2, Salins, Fontaine1, BVB3, Giromagny, Chenove1, Belfort1
- Poule Haute B : Chalons2, BVB1, Creusot, Talant, Lons1, ASPTT Besançon1, VBS, Vesoul1

- Poule Basse : ASPTT Besançon2, Sens1, BVB5, Dole, Belfort2, BVB4, EVBS, Saint Vit, Chalon1, Saone, Fontaine2, Sens3, Macon1, Sens2, Lons2, Chenove2, Macon2, BVB6, Vesoul2, Morteau.

Garçons

- Poule Haute A : Fontaine1, Lons1, Macon1, BVB4, Dole, BVB2, Macon2, Chalon
- Poule Haute B : Belfort1, BVB1, Belfort2, Bavans, Vesoul, VAC, BVB3, Talant
- Poule Basse : Sennecey, Lons2, Giromagny, Saint Vit1, Saone, Fontaine2, Chenove, ASPTT Besançon, Belfort3, ASPTT Dijon, Macon3, Lons3, Saint Vit2.

Lieux

Définis selon les disponibilités communiquées par les clubs mais aussi par désignation de la commission selon les besoins et pour que les désignations soient cohérentes.

07/01/23

Filles

Poule Haute A : Belfort

Poule Haute B : Talant

Poule Basse : Dole

Garçons

Poule Haute A : Besançon

Poule Haute B : Vesoul

Poule Basse : Sennecey

04/02/23

Filles

Poule Haute A : Chenove

Poule Haute B : Creusot

Poule Basse : Saint Vit

Garçons

Poule Haute A : Macon

Poule Haute B : Belfort

Poule Basse : ASPTT Besançon

2/ Mise à jour RPE

Pour les tableaux de la phase 2 des M18 G, Emmanuel va le faire manuellement, car impossible à faire via le logiciel fédéral.

Pour les M18 F, c'est fait et mis à jour dans les RPE.

Pour les PN, une précision sur la poule basse féminine : il y a 3 équipes auxquelles va s'ajouter l'équipe M21 féminine de St Vit, s'ils le souhaitent. Il y aurait donc 4 équipes et 6 journées à jouer. Si St Vit n'accepte pas, il y aura 3 équipes qui vont jouer 4 matchs chacune (2 matchs A/R).

Emmanuel souhaite que dans tous les RPE, même pour les M18, soit demandée la feuille de match électronique. Tout le monde est d'accord, désormais tous les clubs doivent pouvoir s'organiser avec la FDME.

Il demande aussi qu'on fixe toujours une seule date par défaut pour tous les matchs (samedi ou dimanche), charge aux clubs après à modifier si besoin.

=> Emmanuel va finaliser les tableaux et valider les RPE pour qu'ils soient diffusés aux clubs par Irene.

3/ Modalités de diffusion des RIS

Emmanuel demande de l'aide pour la vérification des feuilles de match M18 en particulier, car ça représente beaucoup de travail (vérification des licences, surclassements, passages équipe 1 et 2, etc.).

Samuel propose que Simone et Nathan l'aident sur cette tâche : ils peuvent faire les vérifications le lundi et les lui communiquer le mardi afin de faire les RIS.

=> Organiser une formation en visio pour qu'Emmanuel explique à Simone et Nathan les vérifications à faire.

Emmanuel n'a pas encore fait les modifications des résultats sur le site (forfaits suite à infractions) car d'abord il faut prévenir les clubs concernés à partir de la boîte mail de la ligue. Les courriers sont prêts.

De plus, il demande comment présenter les RIS : Cédric demandait moins de détails, donc dans les RIS il y aura seulement l'indication de l'infraction sans détails, puis le club sera informé à part avec toutes les précisions.

=> Emmanuel enverra à Irene les 4 premiers RIS à envoyer à tous les clubs + les courriers particuliers aux clubs, à envoyer à partir de la boîte email crs@.

4/ Questions diverses

Fonctionnement de la commission pour la diffusion des comptes-rendus : dès que 3 membres de la commission ont validé la proposition de PV envoyée par Irene suite à une réunion, elle est validée et peut être diffusée aux clubs.

Fin de la séance : 22h45

Prochaine réunion : calendrier à définir